

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA DOMBES**

Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
59	45	54 (9 pouvoirs)

Séance du 17 novembre 2022

Date de la convocation

10 novembre 2022

Date d'affichage

10 novembre 2022L'an deux mille vingt-deux, **le dix-sept novembre, à 20 heures,**

le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 10 novembre 2022 de la Présidente Madame Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente à Saint André de Corcy, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :Objet de la délibération
n° D2022_11_11_230

**Approbation des durées
d'amortissement – budget
Service Public d'Assainissement
Non Collectif (SPANC)**

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	T. JOLIVET
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON		x	P. MATHIAS
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	M. JACQUARD
	Jean-François	JANNET		x	JM. GAUTHIER
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	L. COMTET
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		

LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN	x		
MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Estelle	MAINGUE LAGRANGE	x		
VERSAILLEUX	Christophe	JACQUIER	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER		x	D. FROMENTIN
VILLETTE SUR AIN	Jacques	LIENHARDT		x	
	Philippe	PETIT	x		

Secrétaire de séance élu : **Jean-Michel GAUTHIER**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

Suite à une mise à jour de l'actif du budget Assainissement Non Collectif, il convient de mettre à jour les durées d'amortissements spécifiques au budget SPANC (nomenclature M49).

Il est rappelé que les biens d'une valeur inférieure à 1 000 € TTC seront amortis sur un an.

Ces durées sont reprises dans un tableau général d'amortissements, énoncé ci-dessous :

Compte	Catégories d'immobilisations		Durée d'amortissements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
203x	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		5 ans
205x	Concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		2 ans
208x	Autres immobilisations incorporelles		5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
212 Agencement et aménagement de terrains			
2121	Terrains nus		15 ans
2125	Terrains bâtis		15 ans
2128	Autres terrains		15 ans
213 Constructions			
2131	Bâtiments		
	21311	Bâtiments d'exploitation	50 ans
	21315	Bâtiments administratifs	50 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		
	21351	Bâtiments d'exploitation	15 ans
	21355	Bâtiments administratifs	15 ans
2138	Autres constructions		20 ans
214 Constructions sur sol d'autrui			
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments		
	21411	Bâtiments d'exploitation	15 ans
	21415	Bâtiments administratifs	15 ans
2143	Constructions sur sol d'autrui – Droit de superficie		15 ans
2145	Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements, aménagements		
	21451	Bâtiments d'exploitation	15 ans
	21455	Bâtiments administratifs	15 ans
2148	Constructions sur sol d'autrui – Autres constructions		15 ans
215 Installations matériel et outillages techniques			
2151	Installations complexes spécialisées		25 ans
2153	Installations à caractère spécifique		
	21532	Réseaux d'assainissement	50 ans
2154	Matériel industriel		5 ans
2155	Outillage industriel		5 ans
2156	Matériel spécifique d'exploitation		
	21562	Service d'assainissement	15 ans
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels		4 ans
2158	Autres		10 ans

218 Autres immobilisations corporelles		
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans
2182	Matériel de transport	5 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2186	Emballages récupérables	10 ans
2188	Autres	10 ans

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- De donner un avis favorable aux nouvelles durées d'amortissement,
- De fixer les durées d'amortissements selon le tableau ci-dessus,
- De dire que les biens d'une valeur inférieure à 1 000 € TTC seront amortis en un an.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **De donner** un avis favorable aux nouvelles durées d'amortissement,
- **De fixer** les durées d'amortissements selon le tableau ci-dessus,
- **De dire** que les biens d'une valeur inférieure à 1 000 € TTC seront amortis en un an.

Ainsi fait et délibéré, le 17 novembre 2022

La Présidente de la Communauté de

Communes de la Dombes,

Isabelle DUBOIS

